



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception :

05/11/2012

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

2012-67

1. Intitulé du projet

Régularisation de l'autorisation de la microcentrale hydroélectrique du Forêt à Viscomtat (63) d'une puissance inférieure à 87 kW

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

POUZET Dominique Nontraynaud.

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

POUZET Philippe, époux de Mme NONTRAYNAUD

RCS / SIRET

141412991297110101131

Forme juridique

Exploitation personnelle

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
n°25: installations destinées à la production d'énergie hydroélectrique	Installation d'une puissance maximale brute totale inférieure à 500 kW la microcentrale a une PMB de 87 kW

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1

4.1 Nature du projet

Mise en conformité suivant la nouvelle réglementation et modernisation de l'installation

4.2 Objectifs du projet

Régularisation de la situation administrative :
créée avant 1919 pour alimenter le réseau électrique
de la commune de Viscomtat et d'une puissance
inférieure à 150 kW.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Installation d'une échancrure calibrée au barrage
pour le passage du nouveau débit réservé
et mise en place d'un asservissement du
débit prélevé.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Augmentation du débit réservé

Contrôle du débit réservé .

Suppression "des éclusées" sur 20 cm par l'asservissement
automatique de la gestion de la retenue sur
quelques centimètres .

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Autorisation du code de l'environnement R214-17 :
loi sur l'eau et loi sur l'énergie hydraulique
(régularisation).

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Arrêté préfectoral portant règlement d'eau pour une installation
hydroélectrique.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
- Hauteur du barrage	4,25 m au dessus du TN
- Longueur du tronçon court-circuité : rivière La Semaine	220 m
- Débit dérivé maximum // débit réservé	0,280 m ³ /s // 0,192 m ³ /s

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Le Forêt
63250 VISCOMTAT

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. 3° 41' 56" SE Lat. 45° 49' 33" N

Point d'arrivée :

Long. 3° 41' 54" E Lat. 45° 49' 35" N

Communes traversées :

VISCOMTAT

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

BARRAGE : terres agricoles autour du hameau de la Fortie
Centrale : bois

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

POS approuvé en décembre 1990 ;
modification en 2003 voir plan annexé

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF de type II du Haut-Forez
en zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PNR du Livradois - Forez
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	(délimitation des zones humides en cours dans le cadre du SAGE Dore)
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	FR8301051 vallées et piémont du nord Forez (à 3,5 km à l'ouest); FR8301096 rivières à écrevisses à pattes blanches 63/03 (idem)
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	oui pour turbiner l'eau prélevée avant de la restituer à la rivière.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Obstacle à la continuité piscicole mais présence de cascades naturelles en aval du barrage, Installation existante, Pas de blocage du transit sédimentaire
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre bassin versant déconnecté voir carte de localisation annexée

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<i>Crue. Etude de vérification du dimensionnement de l'évacuateur de crue faite ainsi que VTA</i>
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Restitution de l'eau prélevée, après turbinage, à la rivière la semaine</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Pas d'autres microcentrales sur la Semaine en aval et en amont.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet devrait être dispensé d'étude d'impact car il s'agit d'une régularisation de la situation administrative de l'installation. L'installation fait l'objet de modifications, à la demande de la Police de l'Eau, allant dans le sens de la conformité et de l'amélioration du fonctionnement vis-à-vis du milieu (relèvement du débit réservé, suppression des éclusées, calibrage du débit réservé...)

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Carte de localisation des sites Natura 2000 dans les environs de la microcentrale plan cadastral
localisation de la microcentrale dans le territoire du SAGE Dore
obstacle à la continuité piscicole sur la Semaine et la Durolle
K Bis
Plan du barrage + photo de la borne de nivellement
Profil en long Profil IGN (du niveau de la Semaine)

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

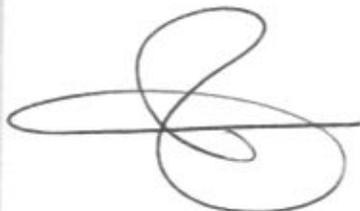
Fait à

Viscomtat

le,

30 octobre 2012

Signature



ANNEXES

2° - Emplacement des ouvrages

L'usine du Forêt et la prise d'eau sont situées sur la commune de VISCOMTAT 63250, au lieu-dit le Forêt.

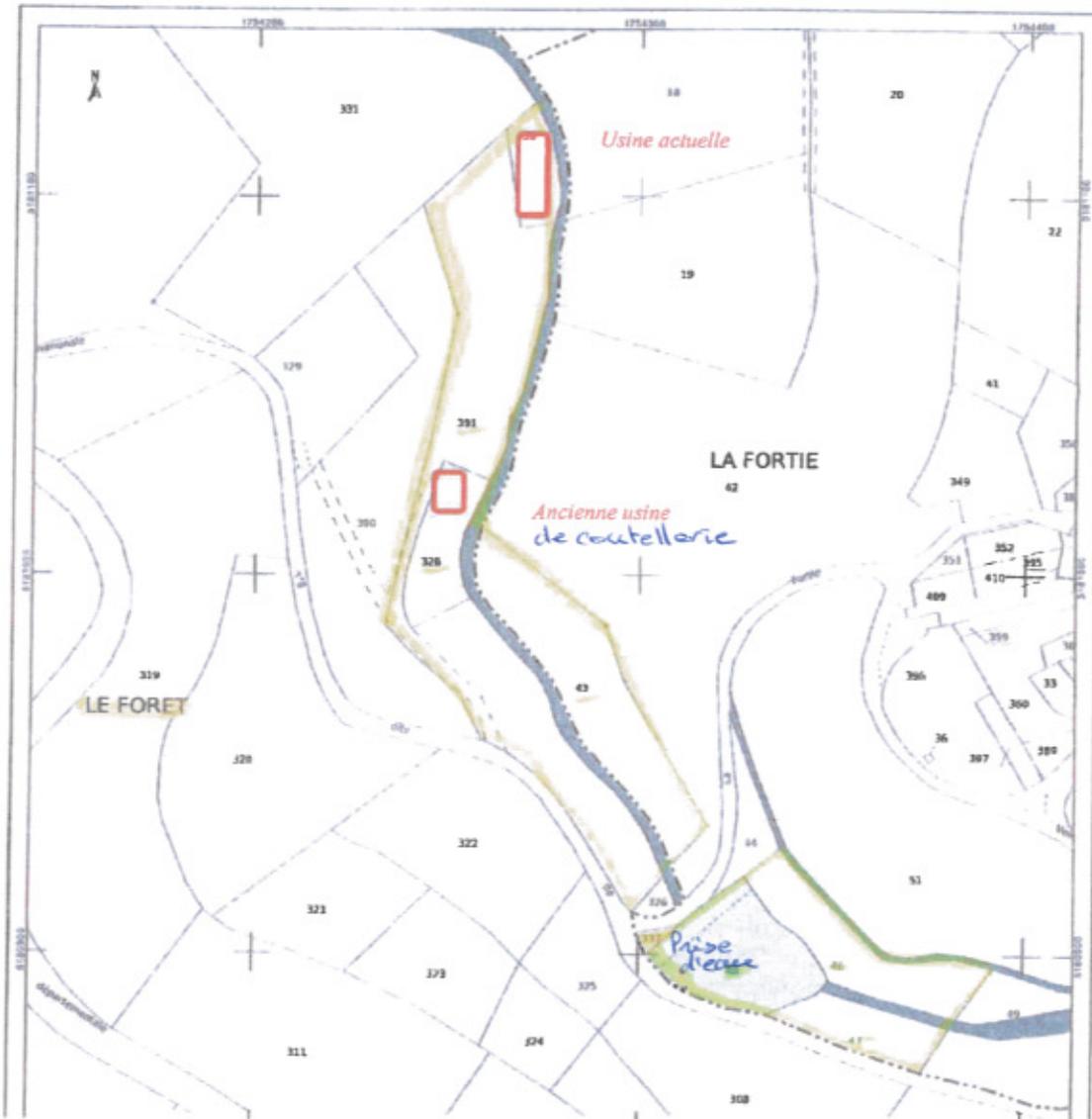
Voir cartes de localisation ci-dessous.



Source des deux cartes : Geoportail – IGN



Département : PUY-DE-DÔME Commune VISCOMTAT	DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL INFORMATISÉ	Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : RIOM CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE RIOM 63206 63206 RIOM CEDEX tél 04.73.64.49.59 -fax plg@630.riom@dgfip.finances.gouv.fr
Section : AO Feuille : 000 AO 01 Échelle d'origine : 1/2000 Échelle d'impression : 1/1000 Date d'édition : 16/03/2012 (bureau horaire de Paris) Coordonnées en projection : RGF93CC48 ©2011 Ministère du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'État		Cet extrait de plan vous est délivré par : cadastre.gouv.fr



Propriété de M et Mme **POUZET** – picocentrale du Forêt – Viscomtat

Source : cadastre



Remonter le temps

2D 3D



Rue

IGN
INSTITUT NATIONAL
DE L'INFORMATION
GEOGRAPHIQUE
ET FORESTIERE

France métr...



Echelle 1 : 2.440

0 50 m



30 Octobre 2012

Prise d'eau dans son environnement



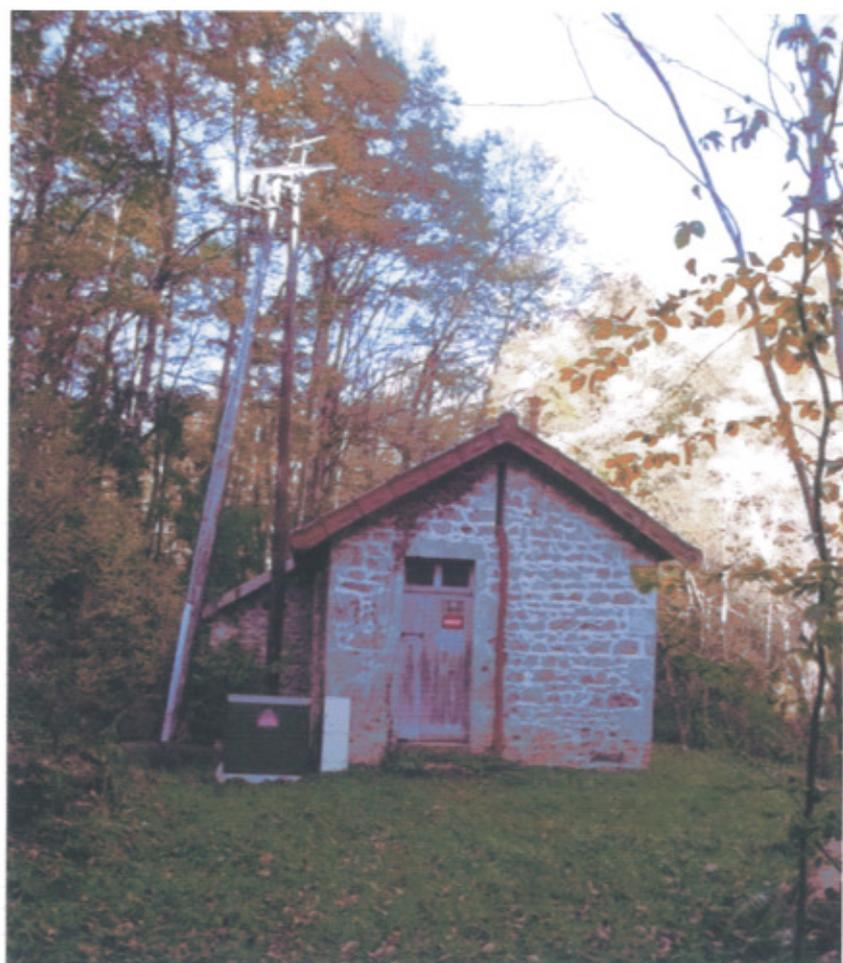
30 Octobre 2012

Prise d'eau dans son paysage lointain



30 Octobre 2012

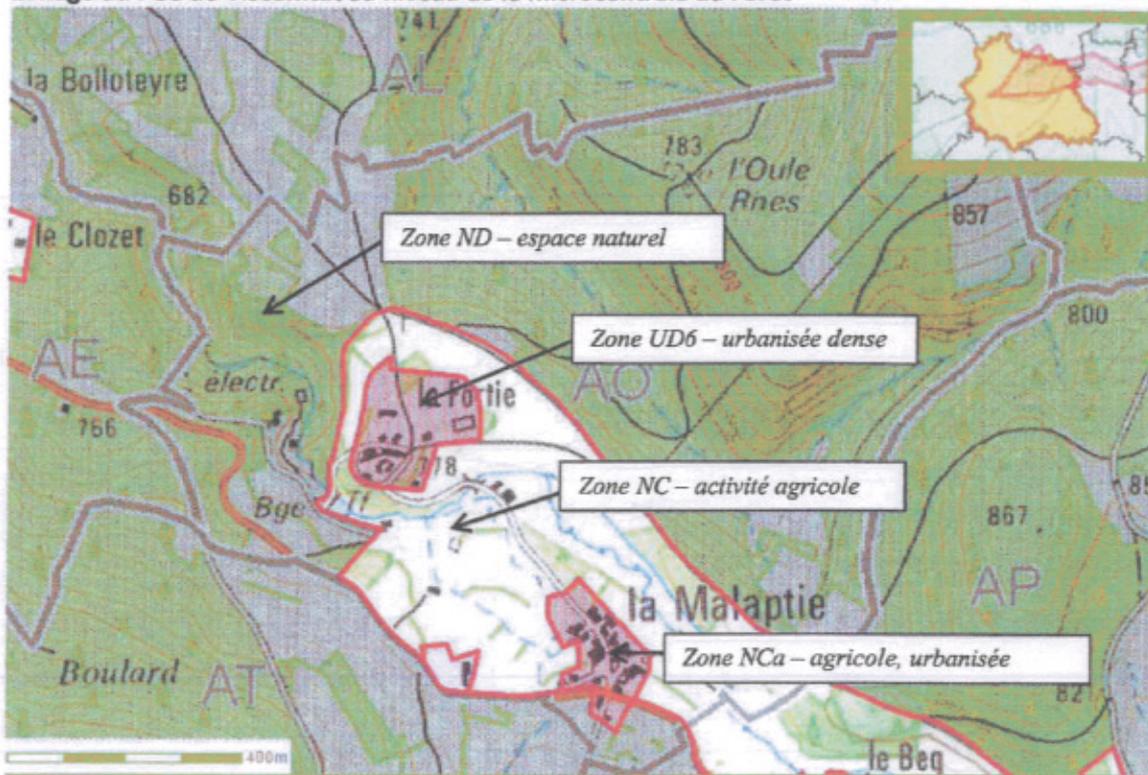
Usine hydroélectrique et son environnement



30 Octobre 2012

Usine hydroélectrique en façade

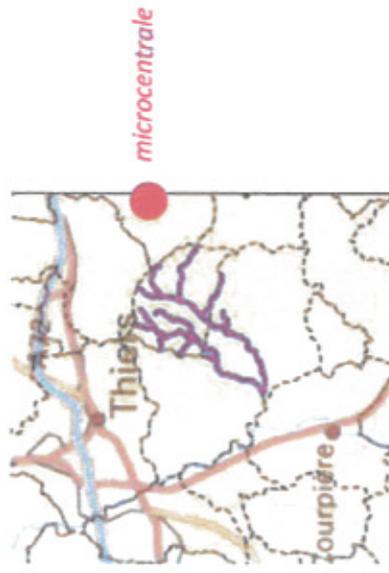
Zonage du POS de Viscomtat au niveau de la microcentrale du Forêt



Source : DDT-63

Sites NATURA 2000 dans les environs de la microcentrale du Forêt (Viscomtat)

FR8301096 Rivières à écrevisses à pattes blanches



Distance au barrage : environ 3.5 km

FR8301051 vallées et piémont du nord Forez



Évaluation des incidences Natura 2000
 en application des articles L414-4 et R414-23 du code de l'environnement
 (voir notice explicative en annexe)

A. Caractéristiques du projet :

Description sommaire du projet (1) :

Régularisation administrative de la microcentrale du Forêt à Viscomtat (63) ; installation d'une échancrure calibrée au barrage pour le débit réservé par ailleurs augmenté, et asservissement du débit prélevé pour supprimer les éclusées - Installation antérieure à 1919, PMB = 87kW

Coordonnées du porteur du projet (2) :

Philippe POUZET - Bourdier - 63250 VISCOMTAT tel : 06 32 71 86 59
 e-mail : dpmv@orange.fr

Commune, lieu-dit :

LE FORET - commune de VISCOMTAT
 Rivière : la Semaine

Sites Natura 2000 les plus proches (3) :

Numéro du site	Nom du site	Distance par rapport au projet
FR8301051	Vallées et piémont du nord Forez	3,5 km à l'ouest
FR8301096	Rivières à écrevisses à pattes blanches	3.5 km à l'ouest

Plans joints :

 Plan de situation (4) Plan du projet (5)**B. Analyse des incidences sur les sites Natura 2000**

Si le projet est situé à l'intérieur ou à moins de 200 m d'un site Natura 2000, analyser les incidences du projet sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire (6) dans un rayon de 200 m :

N° de l'habitat / Nom de l'espèce ou du groupe d'espèces (7)	Localisation par rapport au projet (7)	Incidences possibles du projet (8)	Mesures prises pour limiter les incidences (8)

Explications complémentaires :

Pour tous les projets, analyser les incidences possibles « à distance » (à plus de 200 m) sur les sites Natura 2000 les plus proches (9) :

<i>Incidences possibles du projet</i>	<i>Mesures prises pour limiter les incidences</i>
Pas d'incidences sur les rivières à écrevisses (Ste Agathe) car les bassins versants sont disconnectés : la semaine est affluent de la Durole	
La picocentrale du Forêt existe depuis avant 1919. Elle se trouve dans les bois et n'nterfère pas avec le paysage et les enjeux des vallées et piémonts du nord Forez (Ste Agathe)	

Explications complémentaires :

--

Autres incidences possibles du projet sur les sites Natura 2000 (10) :

<i>Incidences possibles du projet</i>	<i>Mesures prises pour limiter les incidences</i>

C. Conclusion

Au regard de ce qui précède, le projet est-il de nature à avoir un effet significatif dommageable sur les habitats ou les espèces d'intérêt communautaire des sites Natura 2000 ?

Oui

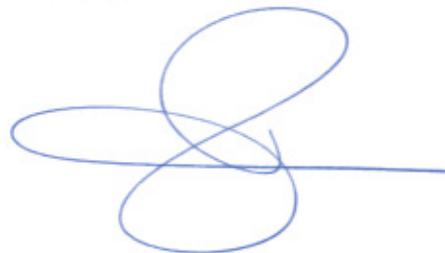
Non

Si oui, un dossier complet devra être rédigé pour préciser les incidences, présenter les mesures alternatives, les mesures compensatoires éventuelles et l'ensemble des éléments prévus au III et IV de l'article R414-23 du code de l'environnement.

Si non, l'évaluation des incidences s'arrête ici.

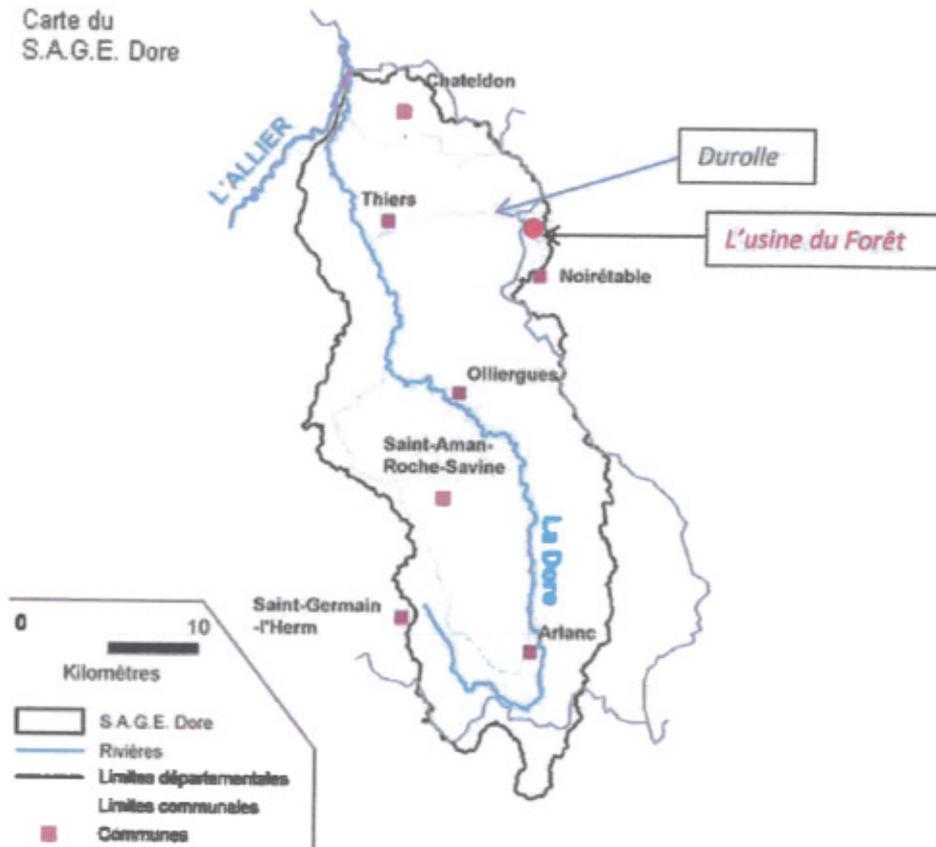
Date : 30 octobre 2012

Signature du porteur de projet



Périmètre du SAGE de la Dore

Carte du
S.A.G.E. Dore



S.A.G.E. Dore

Source : carte ODE-43

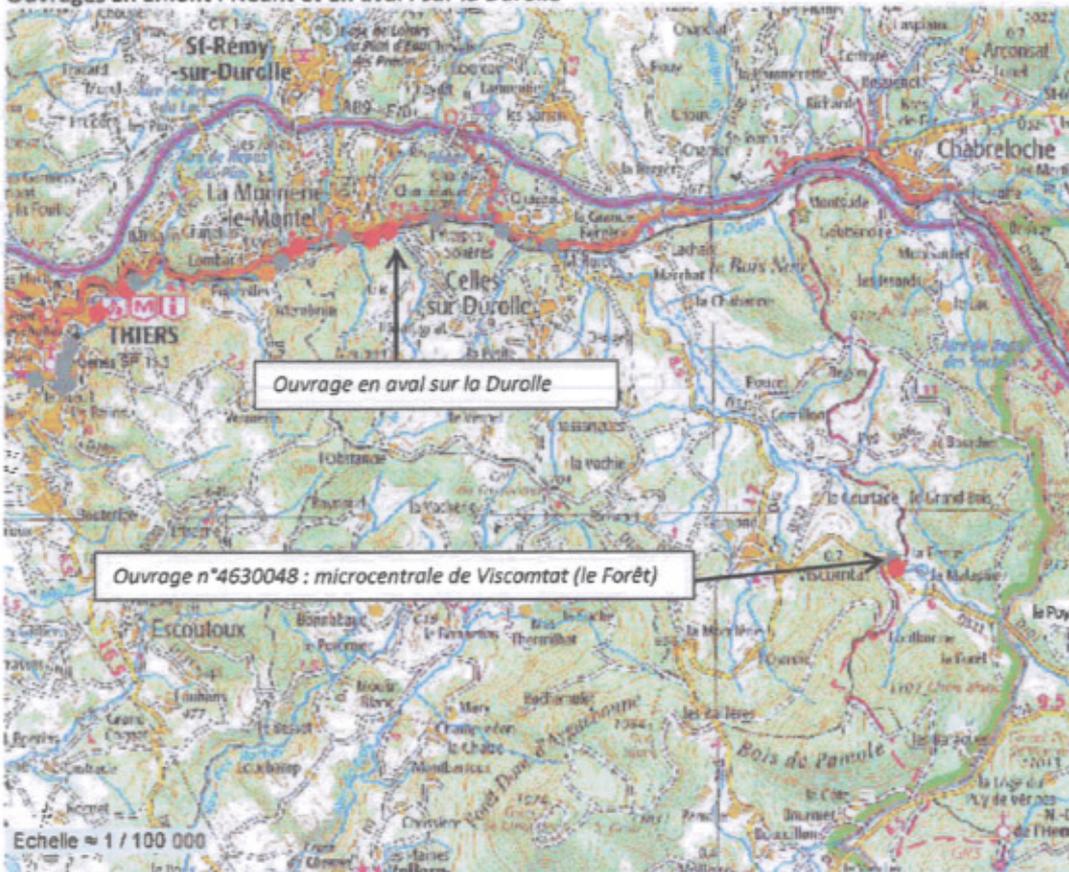
8° - Ouvrages placés immédiatement en amont et en aval

Les cartes ci-après sont extraites de la base de données « obstacles » ROE SANDRE.

Elles font apparaître :

- Aucun ouvrage en amont de la centrale du Forêt,
- Ouvrages en aval, à La Monnerie Le Montel, sur la rivière la Durolle.

Ouvrages en amont : Néant et en aval : sur la Durolle



Source des deux cartes : Base de données ROE – SANDRE – 1/100 000

LEGENDE

- Seuils en rivière (29 910)
- Barrages (6 620)
- Ponts (4 103)
- Diques (183)
- Epis en rivière (94)
- Grilles (114)
- Non Renseigné (13 033)

Aucun ouvrage n'est recensé sur la rivière la Semaine, en dehors de la centrale du Forêt.

=====

EXTRAIT DU REGISTRE
DU COMMERCE ET DES SOCIETES

=====

IMMATRICULATION PRINCIPALE AU R.C.S EN DATE DU 03/11/1997

Lo DE REGISTRE DU COMMERCE

R.C.S : THIERS A 414 299 297. No de GESTION : 97 A 93.

NOM PATRONYMIQUE : MONTRAYNAUD

NOM D'USAGE : POUZET

PRENOM(S) : DOMINIQUE

NATIONALITE

FRANCAISE

DATE ET LIEU DE NAISSANCE

LE 13/05/1961 A LA MONNERIE LE MONTEL 63

SITUATION MARIAGIALE

MARIAGE SANS CONTRAT LE 09/06/1984
A VISCOMTAT 63

DOMICILE PERSONNEL

BOURDIER - 63250 VISCOMTAT

ACTIVITE EXERCEE

PRODUCTEUR D'ENERGIE

ENSEIGNE

NEANT

NOM COMMERCIAL

NEANT

ADRESSE DU PRINCIPAL ETABLISSEMENT

LE FORET ET LA FORTIE - 63250 VISCOMTAT

FONDE DE POUVOIR

NEANT

ORIGINE DU FONDS

ACHAT 210 000 F

DATE DU COMMENCEMENT DE L'EXPLOITATION

20/10/1997

PREMIER AVIS PUBLIE AU B.D.O.A.C.C

NEANT

PROPRIETAIRE PRECEDENT

BEAUJEU RENE

R.C.S : THIERS A 745 971 085 (59 A 108)

DATE DE RADJATION 31/10/1997

TITRE ET DATE DU JOURNAL D'ANNONCES LEGALES

L'ANNONCEUR LEGAL, LE 23/10/1997

ELECTION DE DOMICILE POUR LES OPPOSITIONS

ETUDE DE MAITRE FOLCHER NOTAIRE A THIERS 63300

EXTRAIT (SUITE)

03/11/1997 - FOLIO No 2

R.C.S : THIERS A 414 299 297. No de GESTION : 97 A 93.

DERNIER ETABLISSEMENT EXPLOITE NEANT

MODE D'EXPLOITATION DU FONDS
EXPLOITATION PERSONNELLE

ANNEXES NEANT

OBSERVATIONS

NO SIRET : 414 299 297 00013 - CODE APE/NAF : 401Z
CODES STATISTIQUES ATTRIBUES PAR L'INSEE

AUTRES ETABLISSEMENTS DANS LE RESSORT NEANT

IMMATRICULATIONS SECONDAIRES NEANT

FIN DE L'EXTRAIT COMPRENANT 2 PAGES

=====

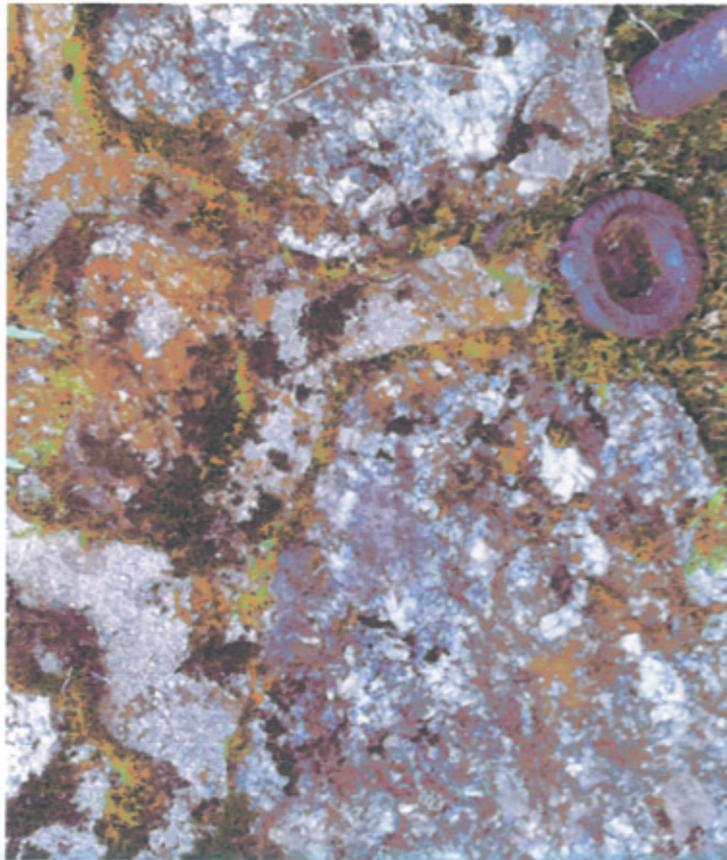
TOUTE MODIFICATION OU FALSIFICATION DU PRESENT EXTRAIT EXPOSE A DES
POURSUITES PENALES. SEUL LE GREFFIER EST LEGALEMENT HABILITE A DELIVRER
DES EXTRAITS SIGNES EN ORIGINAL. TOUTE REPRODUCTION DU PRESENT EXTRAIT,
MEME CERTIFIEE CONFORME, EST SANS VALEUR

=====

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME ET DELIVRE LE 03/11/1997

*** LE GREFFIER :

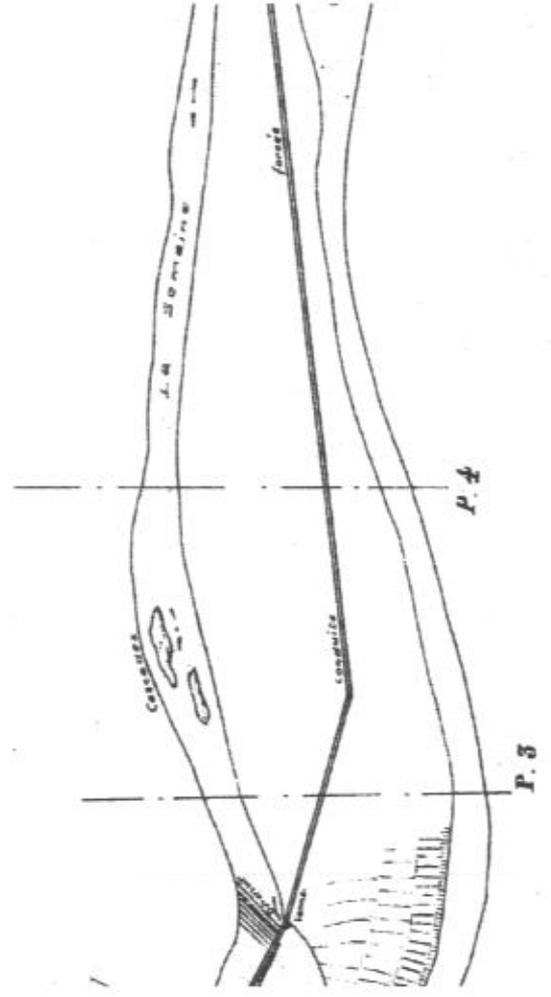
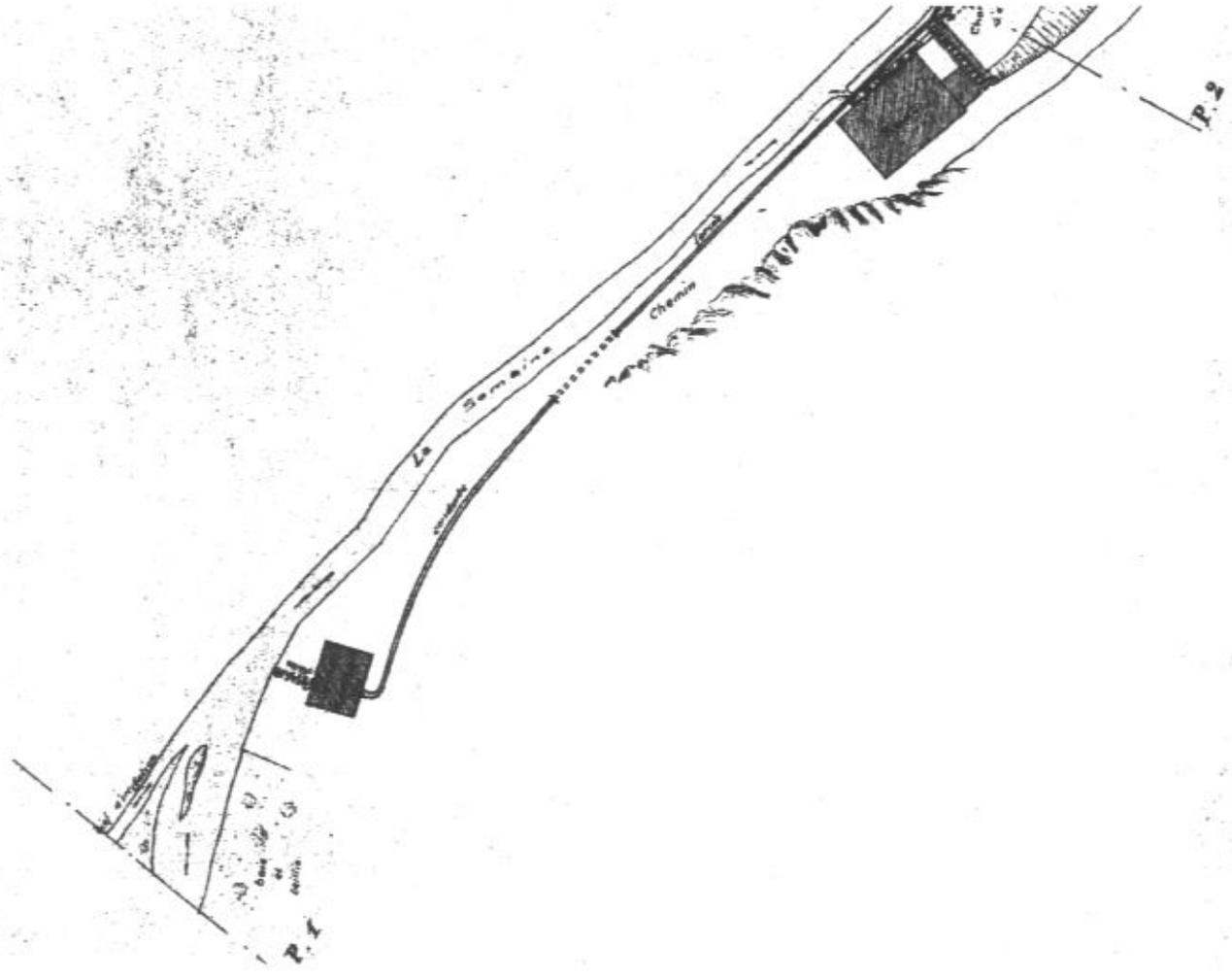




Borne de nivellement IGN Q' F. K3-33 altitude 760.165m
sur le côté gauche du mur

PLAN GENERAL.

Echelle: $\frac{1}{500}$



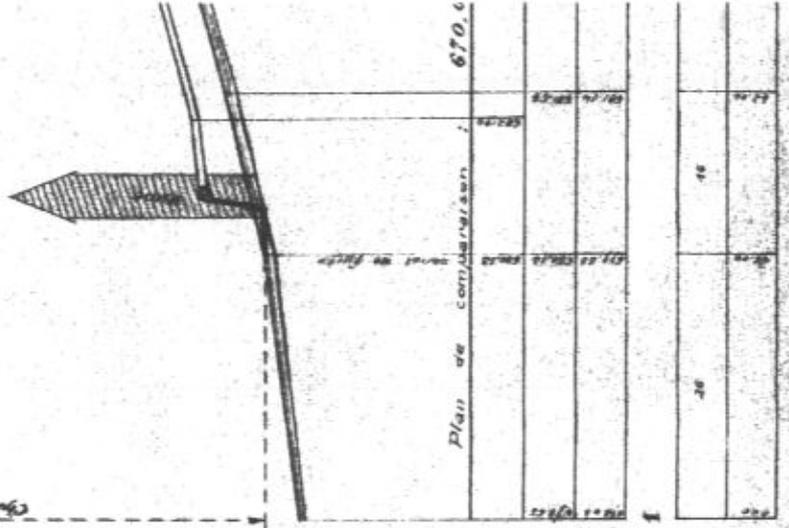
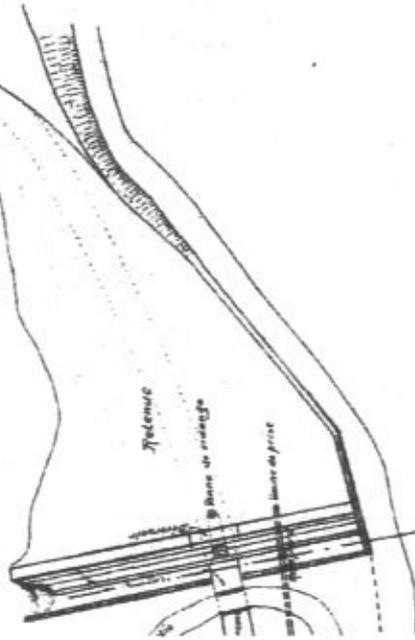
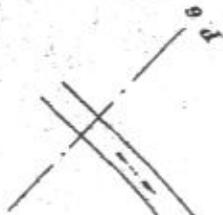
Profil en long.

Echelle :

Longueur : $\frac{1}{2000}$

Hauteur : $\frac{1}{2000}$

Angle fixe : 30° 45'



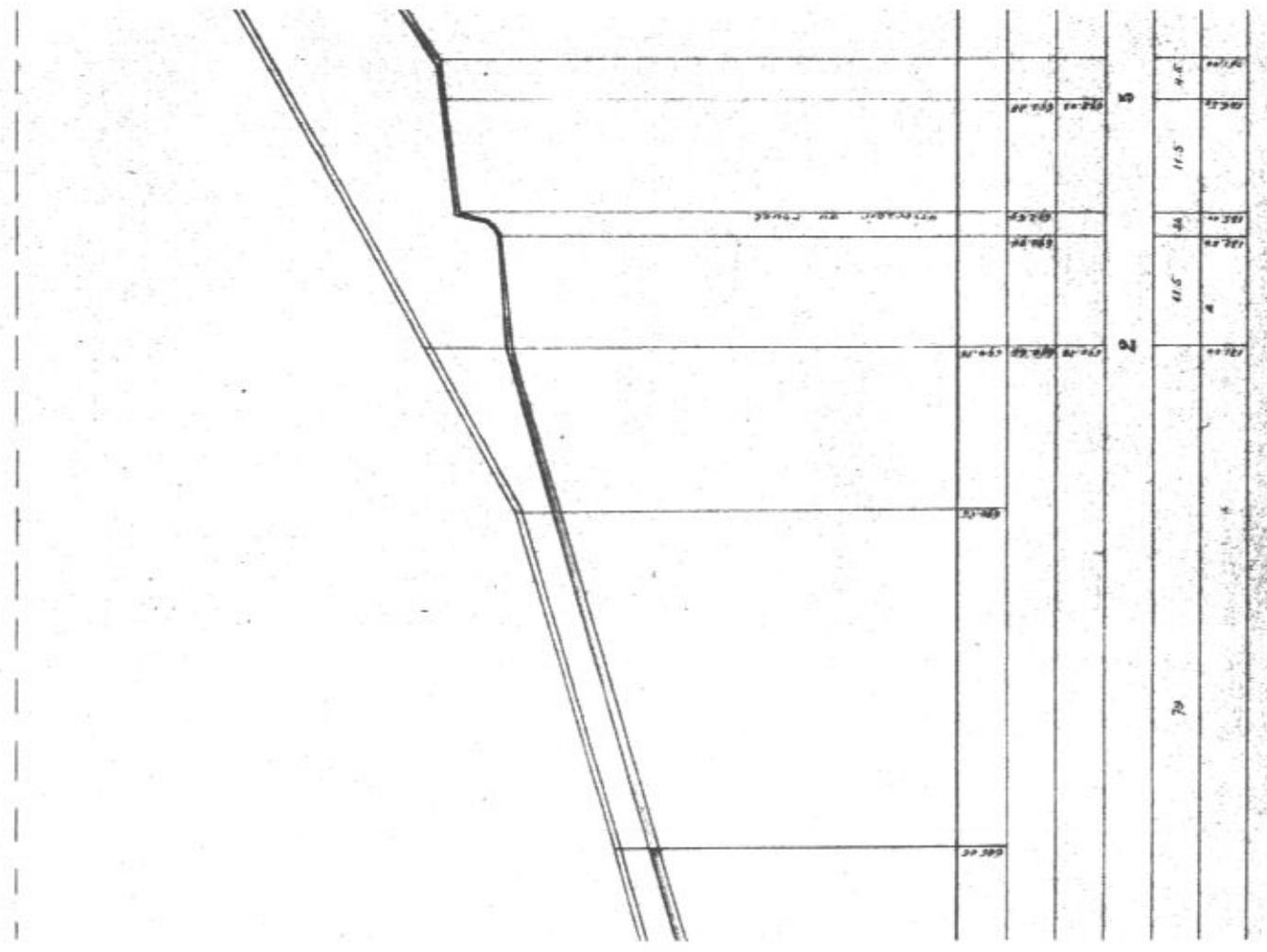
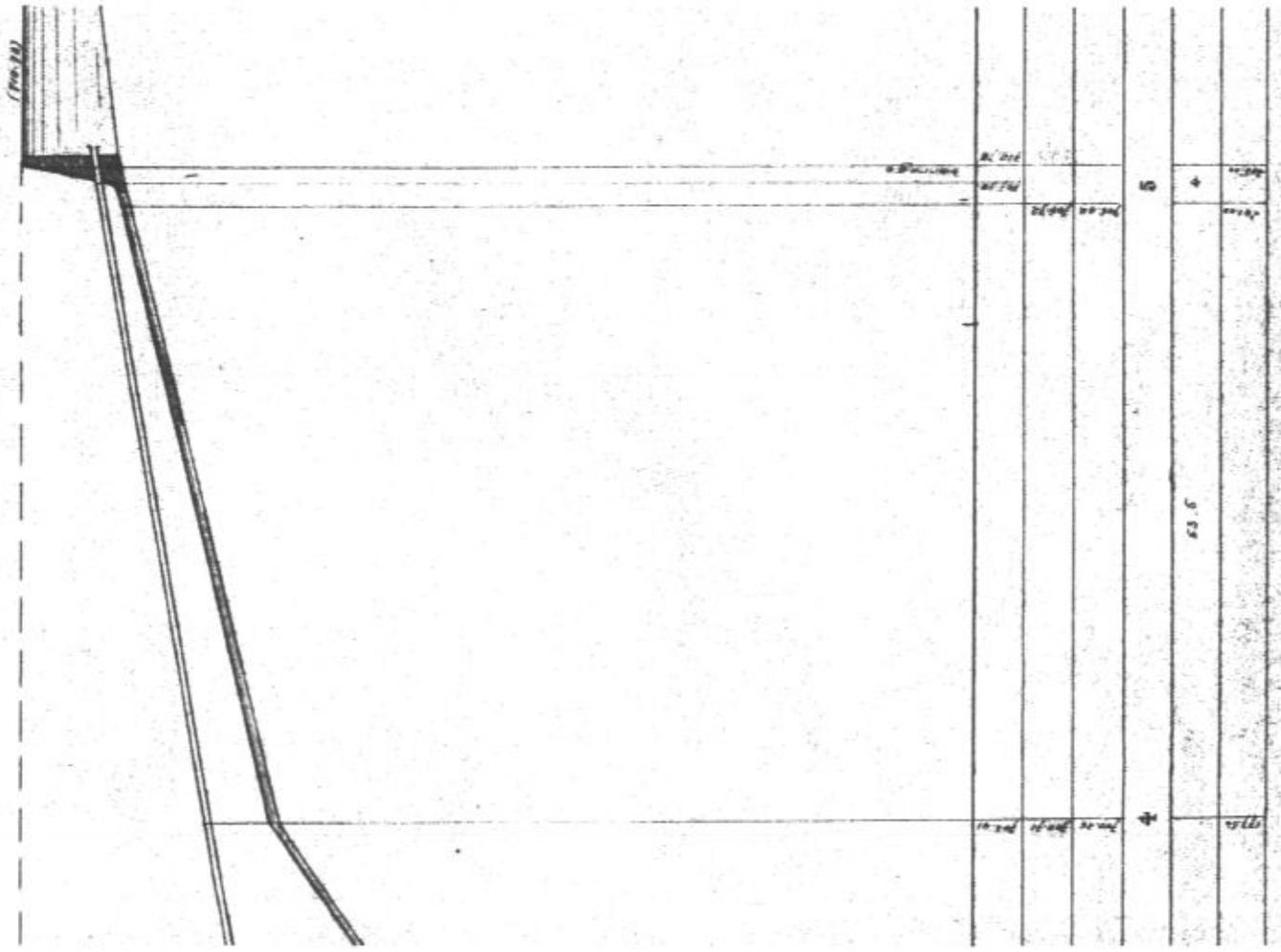
Données de la commande prise en vue de la
après réalisation au projet

Données de la commande prise en vue de la
réalisation au projet

Numéros des profils

Distances partielles

Distances cumulées



RIVE DROITE

Département
Communes

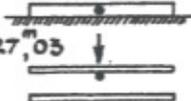
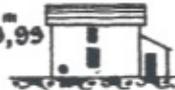
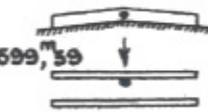
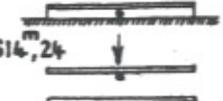
NOTATIONS

Station de jaugeage et son nom..... **BIOUS**
 Numéro et dates de fondation suppression de la station... N°27 ¹⁹⁰⁹/₁₉₂₁
 Echelle hydrométrique (Service des forces hydrauliques F.M. Service des inondations) et altitude de son zéro..... Zéro: 48^m28
 Repère de nivellement..... 41^m68
 Altitude non directement déterminée par le Service du Nivellement général de la France } 123^m44^m
 Usine hydraulique..... 
 Pont, passerelle..... 
 Rive droite, rive gauche..... R.D. R.G.
 Confluent d'une rivière, d'un torrent ou d'un ruisseau notable } 
 Débouché d'un canal de fuite, d'un ravin ou d'un petit ruisseau } 
 Prise d'eau..... 

Numéro du bassin (Voir résultats obtenus par le Service des forces hydrauliques de S.O., Tome I. Planimétrie)..... (7)
 Renvoi à la planche du profil d'un affluent (Pl. 12)
 Superficie du bassin versant..... B.V.
 Débit caractéristique d'étiage..... D.C.E.
 — d' — moyen..... D.C.M.
 Débit moyen des basses eaux..... D.M. BE
 — d' — des eaux moyennes..... D.M. EM
 — d' — des hautes eaux..... D.M. HE
 Module ou débit moyen annuel..... M
 Route nationale N°21..... R.N.21
 Route départementale N°2..... R.D.2
 Route thermique N°1..... R.Th.1
 Chemin de grande communication N°14..... G.C.14
 Chemin d'intérêt commun N°13..... I.C.13
 Chemin vicinal ordinaire N°5..... V.O.5

N.B. — Sauf impossibilité matérielle, les noms sont inscrits au-dessus ou au-dessous du profil, selon qu'ils se rapportent à des localités, affluents, prises d'eau, etc., situés sur la rive droite ou sur la rive gauche.

Situation des repères de nivellement.

<p>Km. 5,5</p>  <p>627^m,03</p> <p>Pont de la Courtade</p>	<p>Km. 5,9</p>  <p>633^m,84</p> <p>R.G. Usine d'affutage</p>	<p>Km. 7,2</p> <p>687^m,78</p>  <p>R.D. Rocher</p>	<p>Km. 7,8</p> <p>face aval</p> <p>759^m,97</p>  <p>Barrage de l'Usine du Forest</p>
<p>Km. 1,2</p>  <p>589^m,99</p> <p>R.D. Ancienne usine</p>	<p>Km. 2,3</p>  <p>599^m,39</p> <p>Pont de Ferrier</p>	<p>Km. 2,9</p> <p>Tête amont</p> <p>601^m,80</p>  <p>Ponceau de Planches</p>	<p>Km. 4,9</p>  <p>614^m,24</p> <p>Pont de Comillon</p>
<p>Km. 0,0</p>  <p>576^m,34</p> <p>Usine d'affutage sur la R.D. de la Durolle</p>	<p>Km. 0,1</p>  <p>575^m,94</p> <p>R.D. Usine de copeaux</p>	<p>Km. 0,7</p>  <p>585^m,77</p> <p>R.G. Usine d'affutage</p>	<p>Altitudes de l'eau</p> <p>Distances au confluent</p> <p>Distances partielles en Km</p> <p>Pentes en millièmes</p> <p>Dates des opérations</p> <p>Opérateur</p> <p>R.G. { Communes Département</p>

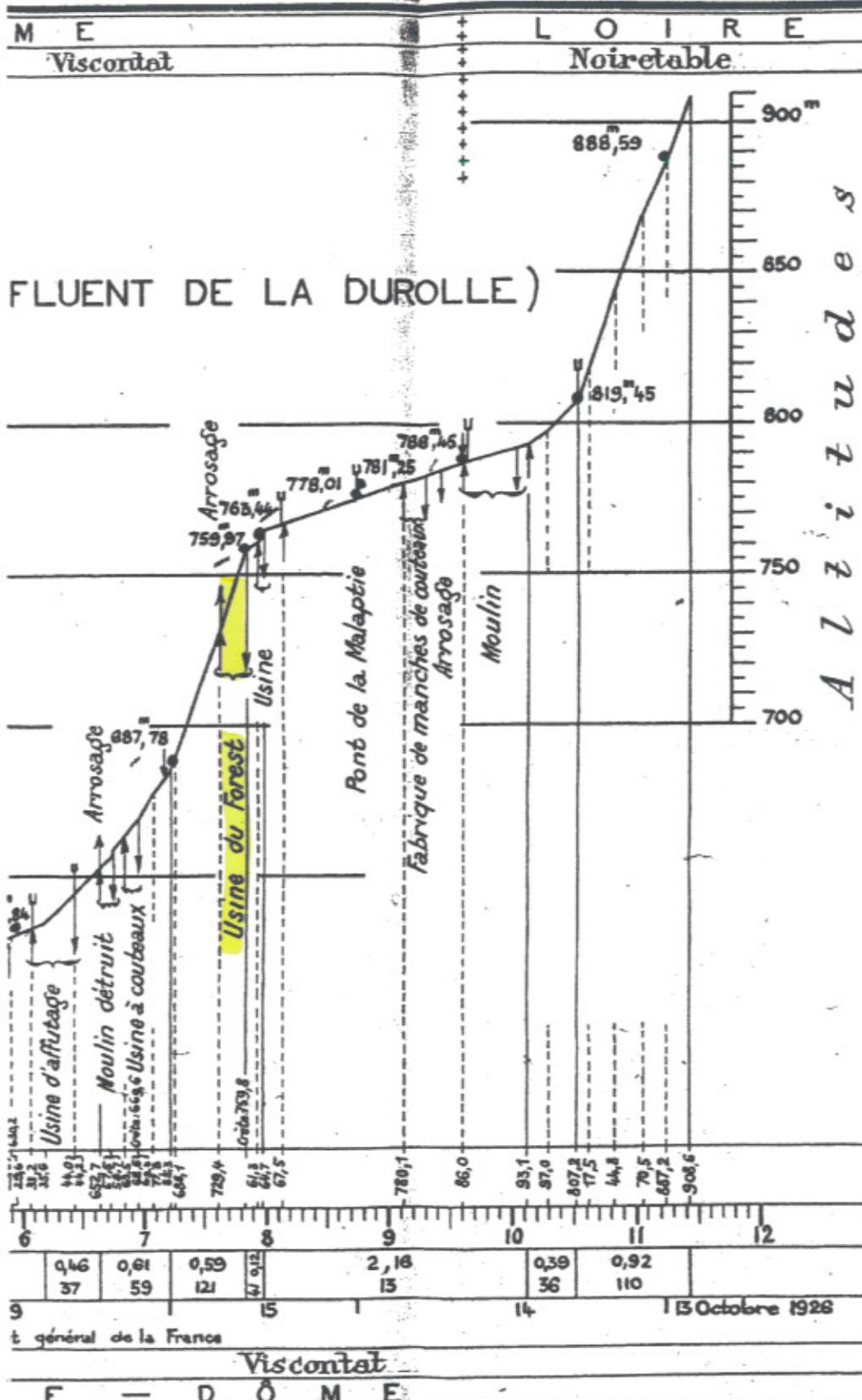
Altitudes

700
650
600
570

Ech

CARTE

Ech



Situation des repères de nivellement.

Km. 11,2

888^m,59

R.G. Bloc de rocher

Km. 10,6

819^m,45

R.D. Bloc de rocher à 47 de la berge.

Km. 9,6

788^m,45

Pont

Km. 9,1

781,25

R.G. Fabrique de manches de couteaux

Km. 8,7

778^m,01

Pont de la Malaptie

Km. 7,9

763^m,44

R.G. Usine